

132427 - Devrait il interrompre son jeûne à cause de maux de dents?

question

Est il permis au malade d'interrompre son jeûne à cause de maux de dents?

la réponse favorite

«Si celui qui souffre de maux de dents éprouve le besoin de mettre fin à son jeûne, il peut le faire car il fait partie dans ce cas des malades autorisés par Allah à ne pas jeûner.» Allah est le garant de l'assistance

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons

La Commission Permanente pour les Recherches Religieuses et la Consultance

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz, Cheikh Salih al-Fawzan, Cheikh Abdoul Aziz al-Cheikh et Cheikh Bakr Abou Zayd